

**Aux Clubs concernés pour diffusion aux gymnastes
, familles et entraîneurs**

Réf : CTR/2018-2019/062
Affaire suivie par Fabrice CHEVALIER -

**Objet : Stage Jeunesse Regroupement GAF
8 au 11 juillet 2019 – SAINT PIERRE DES CORPS**

Madame, Monsieur,

Le secteur perfectionnement GAF des trois régions (Bretagne, Pays de Loire et Centre Val de Loire) organise un stage regroupant leurs meilleurs gymnastes Avenir, dont votre enfant, votre athlète a été identifié.

Ce stage aura lieu se déroulera à Saint Pierre des Corps du 8 au 11 juillet

Public concerné : voir liste jointe

Ce stage a pour objectifs général:

- Fédérer autour du projet jeunesse Regroupement
- Echanger et se nourrir des expériences de chacun et créer une synergie « Regroupement »
- Faire progresser les gymnastes

DEBUT DU STAGE : Lundi 8 juillet 2019 à 14h00 au Gymnase « du Val Fleuri », Impasse du val fleuri 37700 Saint Pierre des Corps.

FIN DU STAGE : Jeudi 11 juillet 2019 à 17h00 au Gymnase.

Responsable stage : Fabrice CHEVALIER

Encadrement Regroupement : Fabrice CHEVALIER

Encadrement identifié par les régions (*prise en charge par le regroupement sur place hors frais déplacement restant à charge des régions*)

Les entraîneurs des gymnastes non identifiés dans l'encadrement « Regroupement » ou « Régions » doivent accompagner leurs gymnastes. Les frais d'hébergement et de repas et de déplacement, restent à la charge de leur structure.

CONDITIONS FINANCIERES :

Cout du stage réel par gymnaste intégrant frais pédagogiques :

- 285€ (comprenant 190€ de frais réel hébergement en pension complète (goûter)+ 95 € de frais pédagogiques)

Cependant, le « Regroupement », souhaite accompagner les athlètes engagées dans cette filière mais également prendre en compte la structure club « formatrice » selon les conditions ci-dessous.

- Le Regroupement prendra à sa charge la totalité des frais pédagogiques soit 95 € par gymnaste selon condition suivantes :
 - Un accompagnement supplémentaire du « Regroupement » **sera effectué aux clubs conventionnés auprès de leur comité Régional sur la saison en cours**, dans le cadre de la synergie fédérale. (liste transmise par chaque comité régional au Regroupement)

si et seulement si le club est conventionné et le règlement envoyé ou effectué avant le 3 juillet 2019 et comme suit selon réservations faites :

- Pour un gymnaste en pension complète du lundi 8 juillet 14h au jeudi 17h, le montant restant dû sera dans ce cas = **145 € par gymnaste**
- *si règlement après le 3 juillet = 190€*
- Pour les clubs **NON conventionnés si et seulement si le règlement envoyé ou effectué avant le 3 juillet 2019 :**
 - Pour un gymnaste en pension complète du lundi 8 juillet 14h au jeudi 17h, le montant restant dû sera dans ce cas = **182 € par gymnaste**
 - *si règlement après le 3 juillet = 227€*

Le coût pour les entraîneurs accompagnateurs (hors convocation Regroupement ou Région) :

- 182€ du lundi 8 juillet 14h au jeudi 11 juillet 17h en pension complète et chambre collective *si règlement avant le 3 juillet 2019. Si règlement après le 3 juillet = 190 €*

L'hébergement se fera au centre de la ligue de Football, 2 rue Jules Ladoumegues 37000 TOURS

VOUS MUNIR :

- affaires de toilette
- paire de chaussures de Tennis
- Vêtement de pluie type
- Matériel gymnique : sangles, maniques, justaucorps etc...
- Autorisation parentale

Vous trouverez ci-joint :

- une fiche d'autorisation parentale à remplir et à retourner avec le coupon-réponse ci-joint par mail.

- **Il est fortement conseillé de régler par virement bancaire (RIB en pièce jointe)**
- Si règlement par chèque, merci de l'envoyer à Benoit BAGUELIN, 7 rue des Mésanges, 35131 PONT PEAN à l'ordre de « Comité Régional Gymnastique Pays de la Loire « Regroupement ». bien préciser l'objet du règlement : « stage jeunesse GAF Regroupement »

Afin de pouvoir organiser au mieux ce stage, je vous demande de bien vouloir confirmer votre participation au plus vite **avant le 28 juin 2019** PAR RETOUR DE MAIL à l'aide du fichier excel joint en précisant modalité de paiement.

Afin de s'inscrire, autant que faire se peut, dans une démarche de développement et de protection de l'environnement, il est recommandé de régler le stage par virement bancaire. Dans ce cas, le retour par mail de la fiche de confirmation de participation remplie sur EXCEL suffit pour suivi effectifs. (ON EVITE UNE IMPRESSION et un envoi postal) POUR LA FICHE D'AUTORISATION PARENTALE, possibilité de la scanner pour retour par mail...

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement
B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral
Luc LE ROY**



C.P.I : DTRG -CTE -Encadrement –

Benoit BAGUELIN
Coordonnateur « Regroupement »
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36
E.mail : baguelin.ffgym@wanadoo.fr

Luc LE ROY
Délégué fédéral
Port : +33 (0) 6 45 60 48 49
E.mail : luc.le.roy@hotmail.fr

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur ou Madame.....

Père, mère, tuteur de,

NOM : PRENOM:.....

Né(e) le :

N° DE SECURITE SOCIALE :

Groupe Sanguin :

Demeurant à :

Téléphone :.....

Traitement médical ou allergies :

Régime alimentaire particulier :

1) Déclare autoriser mon fils - ma fille, à participer aux différentes activités proposées durant le stage Jeunesse GAF aux dates suivantes :

du 8 au 11 juillet 2019 à SAINT PIERRE DES CORPS

2) Déclare autoriser Fabrice CHEVALIER, responsable du stage à faire pratiquer sur le mineur les interventions chirurgicales d'urgences éventuelles, sous anesthésie, selon les prescriptions du médecin.

OUI*

NON*

Le signataire voudra bien ajouter de sa main au-dessous de la date, la mention
« LU ET APPROUVE, BON POUR AUTORISATION »

A Le.....

SIGNATURE

* Rayer les mentions inutiles